



Appel à la mobilisation contre la réforme des retraites

Paris, le 11 janvier 2023

Les organisations syndicales de la fonction publique — Cfdt, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA — exigent du gouvernement, le retrait de son projet de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans et d'augmenter la durée de cotisation ce qui va contraindre la majorité des agent·es public·ques à travailler plus longtemps.

Ce projet, s'il devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié·es, et parmi eux, les agent·es public·ques.

Les agent·es public·ques bénéficiant du service actif ou superactif au titre des conditions d'exercice liées à leurs missions devraient également être en activité encore plus longtemps soit deux ans supplémentaires. Au lieu de pouvoir choisir de partir à 52 ans ou à 57 ans, ils·elles seraient obligés de poursuivre leurs missions jusqu'à 54 ans ou jusqu'à 59 ans alors que les raisons qui ont conduit à cette solution-compensation, elles, continueraient de persister et produire leurs effets.

Les améliorations évoquées des droits des agent·es par la mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement de la durée de cotisation.

Par ailleurs, nos organisations syndicales constatent que, malgré leurs revendications, la prise en compte de la pénibilité pour les agent·es ne bénéficiant pas du service actif n'est toujours pas possible.

Elles appellent tous les agents publics à se mobiliser pour obtenir le retrait de la modification de l'âge légal porté à 64 ans, réforme injuste et inutile et à s'inscrire massivement dans la première journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 19 janvier.



Retraites : mobilisons nous aux Finances !

La première ministre vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de contre-réforme des retraites :

- report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans
- accélération de l'augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans dès 2027.

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, CFDT, FO, UNSA, CTFC et CFE-CGC sont unanimes : C'est NON !

Le financement du système des retraites n'est pas en danger. Il ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale qui, en plus d'être injuste, va pénaliser les travailleurs les plus modestes, ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue, ceux qui ont commencé à travailler tôt et les générations nées à partir du second semestre 1961.

Cette réforme va toucher l'ensemble des agents publics, qui devront travailler deux années supplémentaires.

Les améliorations évoquées par le gouvernement avec la mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette contre-réforme n'est pas dictée par des nécessités économiques.

C'est une réforme budgétaire qui cherche 20 milliards d'euros d'économie sur le dos des travailleurs en les faisant travailler plus longtemps.

C'est le choix de l'injustice et de la régression sociale !

Toutes les organisations syndicales appellent à une mobilisation interprofessionnelle, sous la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Faire reculer le gouvernement, c'est possible. Cette journée doit être massivement suivie aux Finances et dans l'ensemble des secteurs d'activités pour obtenir le retrait de ce projet

Le 19 janvier, Toutes et tous en grève et dans les manifestations!

RDV : 14 heures République